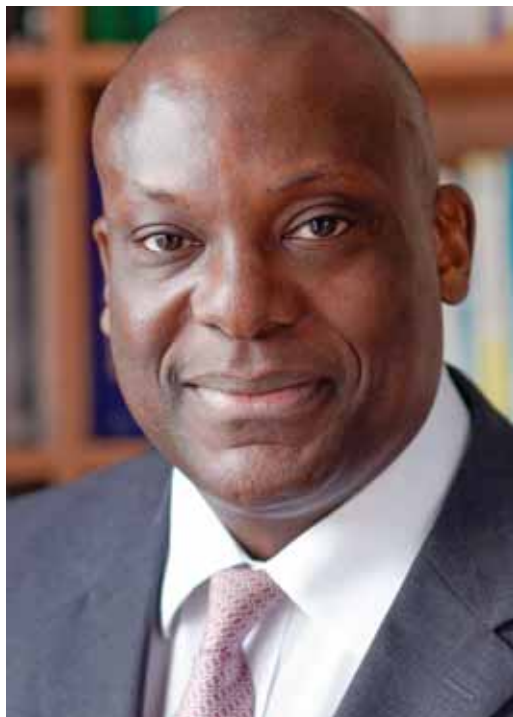


Fonds d'investissements en Afrique Un outil de renforcement du tissu entrepreneurial africain

Le bilan d'activité du capital-investissement en Afrique pour l'année 2015 confirme une tendance haussière dans le temps. Les levées vers les fonds spécialisés dans l'investissement dans les entreprises africaines représentent désormais près de 10% des levées mondiales vers le pays émergents, soit entre 1% et 3% de l'activité mondiale hors Afrique du Nord.

Jean-Luc Koffi Vovor,
directeur associé Kusuntu
Partners
Co-responsable de
l'Observatoire du
capital-investissement
africain de l'AFIC



Ces bonnes nouvelles masquent une disparité. Moins de 10 fonds réalisent près de 80% des levées et investissements publiés et concentrent leurs investissements plutôt dans les grandes entreprises africaines déjà établies. Les petites et moyennes entreprises africaines, potentiels champions économiques et créateurs de croissance et d'emplois, semblent rester en marge de cette activité d'investissement.

Pour un capital-investissement de développement

Le modèle actuel de capital-investissement conduit à éviter le segment des petites et moyennes entreprises africaines du fait du coût d'accompagnement et du risque financier. Il conduit en effet à préférer des entreprises déjà solides localement pour les accompagner vers une expansion régionale ou panafricaine.

C'est fort de cet état de fait que le Club Afrique de l'Association française des investisseurs pour la croissance (AFIC), un an après sa création, publie un livre blanc appelant à une coopération-collaboration entre les acteurs français et africains en vue de développer un modèle de capital-investissement endogène susceptible de répondre aux attentes des petites et moyennes entreprises en Afrique.

Le Club Afrique de l'Afrique est un réseau de professionnels français et africains au service de la promotion et du développement de l'industrie du capital-investissement en Afrique. Les membres du club, chargés d'investissement dans des fonds, conseils financiers, avocats, fiscalistes et experts-comptables ont ainsi apporté leur expertise dans chacune de leurs disciplines pour recenser, analyser et apporter un éclairage au travers de ce document factuel, sur les opportunités de développement de l'industrie du capital-investissement en Afrique, continent qui affiche une croissance économique de long terme.

La création d'un modèle de capital-investissement de développement va reposer sur une action entre les acteurs privés et publics en vue :

- de la création de capacités d'investissements et,
- de la création d'opportunités d'investissements.

Le développement d'un capital-investissement africain en vue du renforcement du tissu entrepreneurial sur le continent est lié à l'accélération de l'acquisition et ainsi de l'accroissement des compétences locales de l'ensemble d'un écosystème dynamique qui se met en place.

1. Création de capacités d'investissements

Les recommandations de l'AFIC synthétisent les initiatives possibles de création de capacité d'investissement. Il s'agit essentiellement d'initiatives en matière de formation professionnelle, de constitution d'équipes nouvelles, de création de cadres législatifs et réglementaires favorables, de promotion de véhicules d'intermédiation entre les grands investisseurs internationaux et africains, et les fonds d'investissements africains, ainsi que la constitution de fonds de développement ou d'impact dont les



Levées et investissements du capital-investissement – Source EMPEA - 2016

stratégies et tailles sont plus compatibles avec les objectifs de financement des PME.

2. Création d'opportunités d'investissements

Sur près de 30 millions de PME en Afrique, 8 millions seraient susceptibles d'accueillir des fonds d'investissement pour leur développement. Seuls 2 millions de ces PME aujourd'hui appartiennent au secteur formel. La création des opportunités d'investissement consistera donc à établir le cadre d'affaires permettant de faire rentrer le maximum de PME dans les champs d'exploration des fonds d'investissements. Une des causes des faibles investissements dans les PME africaines est que le coût de la création d'opportunités ne peut pas être supporté par le secteur privé. Une autre cause réside dans la faible culture financière et de gouvernance par les entrepreneurs eux-mêmes. Au rang des initiatives possibles, c'est la création d'une part de fonds d'assistance

techniques permettant de prendre en charge le coût de l'accompagnement technique des PME vers l'entrée dans le secteur formel, le renforcement de capacité et de gouvernance et, de l'autre, la mise en place de solutions de garanties permettant ainsi aux fonds d'investissements d'aborder le secteur avec plus de sérénité.

Ainsi, le livre blanc du Club Afrique se veut une aide et un guide pratique. Il initie les intervenants potentiels sur les usages en matière de structuration des fonds, sur les normes juridiques, fiscales et RH qui régissent les processus d'investissement. Ouvrage engagé, il analyse les freins au développement et formule des propositions concrètes pour améliorer l'environnement, qu'il s'agisse de la formation des professionnels, de la création d'un label Société africaine innovante pour ouvrir l'accès des start-up au financement, ou encore de faire évoluer la fiscalité africaine pour faciliter les opérations d'investissement.

Jean-Luc Koffi Vovor, Lomé

| | |
|---|---|
| <p>Accompagner le renforcement de capacités et de l'écosystème entrepreneurial en Afrique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création de programmes de formation en collaboration avec les institutions académiques africaines - Accueillir des stagiaires dans les équipes de capital-investissement françaises | <p>Accompagner le développement d'un capital investissement endogène</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assistance conseil en vue de l'élaboration de régimes législatifs et réglementaires favorables au capital-investissement en Afrique notamment vers les PME et les Start-up - Partage d'expérience avec les investisseurs africains en vue de la mobilisation de l'épargne locale |
| <p>Promouvoir l'investissement auprès des acteurs français</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promotion de la classe d'actifs auprès des investisseurs institutionnels et privés français - Plaidoyer auprès des pouvoirs publics français pour véhiculer un investissement français adapté | <p>Accompagner les acteurs français dans l'investissement en Afrique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partage des pratiques notamment en matière de déontologie et contrôle lors des investissements - Promotion d'un environnement juridico-fiscal conjoint favorable à l'investissement |

Synthèse des propositions du livre blanc du Club Afrique de l'AFIC